HAUTE-MARNE

MAIRIE DE LANGRES

VILLE DE LANGRES



Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 21/03/2023 à 18h48 Réference de l'AR : 052-215201922-20230317-DECBD202328_1-AR Affiché le 22/03/2023 ; Certifié exécutoire le 22/03/2023

xtrait du Registre des Décisions

প্রত্যপ্রত্য**্রতি প্রত**্যপ্রত

୶୶୶୶**୕୶ଐ**୶୶୶୶୶

LE MAIRE,

DEC-BD-2023-28

MUSEES DE LANGRES Régie de Recettes – Boutique des Musées

Regie de Recettes – Boutique des Musees Tarifs nouveaux produits

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 07 Mars 1975 instituant une régie de recettes auprès de la Recette Municipale pour les Musées de Langres, complétée et modifiée par les délibérations du Conseil Municipal en date des 08 Mars 1979 et 05 Juillet 2004,

Vu la délibération n° 2016-110 en date du 26 septembre 2016 fixant les limites minimales et maximales des produits vendus dans les boutiques des Musées,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020-29 en date 04 juillet 2020 modifiée par la délibération n° 2020-74 en date du 14 octobre 2020 délégant au Maire la fixation des tarifs municipaux,

Vu l'arrêté municipal en date du 17 septembre 2013 portant ouverture d'un compte de dépôt de fonds au trésor (DFT),

Vu l'arrêté municipal en date du 18 décembre 2013 portant mise en place de caisses enregistreuses,

Vu l'arrêté municipal en date du 06 avril 2016 instaurant une régie prolongée et revalorisant le montant de l'encaisse.

Considérant, l'intérêt communal représenté par la vente de divers produits dérivés par la boutique des Musées de Langres,

Considérant, la nécessité de mettre en place une tarification pour la vente de divers ouvrages et produits,

DECIDE

<u>Article 1er</u>: Fixe le prix de vente des nouveaux livres et produits proposés à la boutique des Musées de Langres ainsi qu'il suit :

EDITEUR FOURNISSEUR	TITRES	QUANTITE	PRIX UNITAIRE DE VENTE			
LIVRES						
Editions Pytheas	Lettre livre « Fra Angelico : Lumière intérieure »	50	7,50 €			
	Lettre livre « Raoul Dufy : La vie en couleur »	50	7,50 €			
	Lettre livre « Rosa Bonheur : Portrait »	50	7,50 €			
	Lettre livre « Champollion : Lettres écrites d'Egypte et de Nubie »	50	7,50 €			
	Lettre livre « La promenade de Joseph Vernet »	150	7,50 €			
Librairie Galignani	Endeavouring Banks Paul Holberton	10	55,00€			
Librairie Le Pythagore	Chardin l'éloge de l'ordinaire	5	14,95 €			
	Le bon sens, ou idées naturelles opposées aux idées surnaturelles, Paul Henri Dietrich Holbach	5	16,00€			
	Les plus belles natures mortes, une histoire des choses de la préhistoire à nos jours-Gérard Denizeau- Larousse	5	14,95€			

Editions du Signe	Langres et son pays, une longue histoire tome 1		100	19,90 €
	Langres et son pays, une longue histoire tome 2		100	19,90€
Ville de Langres - Musée	Le mystère de Bartholdi	(300 exemplaires)	280	18,00€
			20	15,00€
	Joseph Vernet, Les Artistes de Diderot	(400 exemplaires)	380	26,00€
			20	22,00€
Imprimerie de Petit Cloître	6 modèles de cartes postales-format panora	3000	1,50 €	
Ville de Langres – Musée	Affiche de l'exposition : Joseph Vernet, Les Artistes de Diderot		50	3,00€
	Affiche des 10 ans de La Maison des Lumières		50	3,00€
MPS Fontaine	Enveloppes pour cartes postales panoramiques + Lettres livres		500	0,30 €
Papeti	Bouteille-Gourde- motif « Monuments de Langres »		298	15,00€

<u>Article 3</u>: M. le Directeur Général des Services et M. le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Décision qui sera transmise à Mme la Préfète de la Haute-Marne au titre du contrôle de légalité.

<u>Article 4</u>: La présente Décision sera communiquée aux membres de l'Assemblée délibérante dès son entrée en vigueur et par tout moyen et il en sera rendu compte à la plus proche réunion de cette Assemblée.

<u>Article 5</u> La présente Décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CHALONS-EN-CHAMPAGNE ou via <u>www.telerecours</u> dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication ou notification.

Langres, le 17 mars 2023, Le Maire,

> ANNE CARDINAL 2023.03.21 18:41:44 +0100 Ref:20230321_115601_1-1-O Signature numérique le Maire

Anne CARDINAL